

Ciment osseux destiné à l'ancrage stable d'endoprothèses articulaires totales ou partielles dans l'os vivant* – Heraeus Medical GmbH

PUBLIÉ LE 02/03/2026

RUPTURE DM 13/02/2026

**Ciment osseux destiné à l'ancrage stable d'endoprothèses articulaires totales ou partielles dans l'os vivant. Ciment osseux en PMMA (polyméthacrylate de méthyle) destiné à l'ancrage stable d'endoprothèses articulaires totales ou partielles dans l'os vivant ainsi qu'à la reconstruction osseuse*

Type de dispositif

DM

Dénomination commerciale

Osteopal - Copal - Palacos

Référence(s)

- Osteopal V - 66017789
- Osteopal plus - 66045747
- Copal G+C - 66017790
- Copal G+V - 66038973
- Palacos R+G - 66022382
- Palacos R+G - 66017776 (non disponible sur le marché français)
- Palacos R+G - 66017771
- Palacos fast R+G - 66056768
- Palacos MV+G - 66031998 (non disponible sur le marché français)
- Palacos MV+G - 66031993
- Palacos LV+G - 66017787
- Palacos R - 66017778
- Palacos R - 66017777 (non disponible sur le marché français)
- Palacos LV - 66017788
- Palacos MV - 66031982
- Palacos MV - 66031984 (non disponible sur le marché français)

Destination médicale / Indications

Ciment osseux destiné à l'ancrage stable d'endoprothèses articulaires totales ou partielles dans l'os vivant. Ciment osseux en PMMA (polyméthacrylate de méthyle) destiné à l'ancrage stable d'endoprothèses articulaires totales ou partielles dans l'os vivant ainsi qu'à la reconstruction osseuse

Fabricant

Heraeus Medical GmbH

Classe de risque du dispositif

III

Code IUD

Observations particulières

- Tous les produits listés ne sont pas impactés de manière équivalente ; l'étendue de l'impact dépendant des niveaux de stock disponibles localement ;
- Fin estimée de la situation de rupture : non communiquée ;
- **Solutions alternatives identifiées**
Nous vous invitons à prendre connaissance du courrier du fabricant daté du 16/02/2026, ainsi que de l'annexe recensant les dispositifs médicaux disponibles auprès d'autres fabricants.



Consultez le courrier d'information

Concernant les alternatives mentionnées, l'ANSM rappelle aux utilisateurs la nécessité de lire attentivement la notice d'utilisation, de suivre les recommandations du fabricant, et le cas échéant de prévoir une formation utilisateur.